

## ***Assemblée générale éclair***

Le Président ouvre la séance à 14h45.

Il rappelle qu'en respect de l'article S24 mentionné dans nos statuts, le quorum d' 1/3 des membres présents ou représentés doit être atteint pour pouvoir délibérer valablement. Nos adhérents adultes étant au nombre de 176, le quorum est fixé à 59. Après un décompte des présents (19 personnes) et des représentés (30 pouvoirs), il constate que ce nombre n'est pas atteint. En conséquence, il dresse ce jour un PV de carence et il convoque à nouveau les adhérents pour une nouvelle Assemblée générale qui se tiendra le **14 juin 2013 à La Valette à 17h30** sans nécessité de quorum.

L'assemblée générale est alors clôturée à 15 heures laissant place au Conseil d'Administration.

### ***Moment d'émotion...***



Le conseil d'administration achevé, c'est un moment d'émotion et d'amitié qui rassembla les membres :

Le président Quinchon prononça une allocution à l'occasion du départ à la retraite du directeur du siège des Pep83 Henri Roig ; il le remercia pour son action et pour tout ce qu'il a apporté aux PEP83 par son expérience et son savoir-faire dans les domaines du handicap et du médico-social.